

**Expéditeur :** bbryantscott@bc.anglican.ca [mailto:bbryantscott@bc.anglican.ca]

**Date d'envoi :** Le 30 juin 2014 à 13 h 43

**Destinataire :** Wallace, Mike – député

**c.c. :** Boivin, Françoise – députée; Casey, Sean – député; ~Justice and Human Rights/Justice et droits de la personne

**Objet :** Déclaration de membres du clergé opposés au projet de loi C-36 et à son mépris des droits constitutionnels des travailleuses et des travailleurs du sexe

Monsieur,

Le vendredi 27 juin, la déclaration ci-jointe (également copiée sous ma signature dans ce courriel) a été diffusée lors d'une conférence de presse donnée à l'église anglicane St. Matthias, à Victoria (Colombie-Britannique). Je vous écris en tant que président du Comité de la justice pour demander que cette déclaration soit considérée comme un mémoire lorsque le Comité étudiera le projet de loi C-36.

Trente-quatre ministres du culte et chefs religieux (et plus) ont signé ce document. La plupart sont des membres du clergé anglican de l'île de Vancouver. Les signataires sont répartis plus ou moins en deux parts égales entre hommes et femmes. Ils comprennent :

- deux aumôniers d'hôpital;
- deux professeurs de l'Université de Victoria;
- deux religieuses anglicanes (l'une d'elles étant la révérende mère des Sisters of St. John the Divine [SSJD], de Toronto);
- au moins un prêtre d'origine autochtone;
- des membres du clergé à la retraite;
- l'un des principaux spécialistes canadiens des personnes qui se disent « spirituelles, mais pas religieuses » (Siobhan Chandler);
- un étudiant en théologie;
- bien sûr, des membres du clergé de diverses paroisses.

Ces chefs religieux n'oseraient pas parler au nom de leur employeur ou de leur lieu d'affectation. En outre, cette déclaration n'est pas faite au nom d'une institution religieuse en particulier. Cela dit, en signant cette déclaration, ces personnes tiennent à affirmer clairement qu'elles s'opposent au projet de loi, et ce, pour des raisons éthiques et religieuses. Leur opposition découle de leurs convictions religieuses quant à la dignité de chaque être humain et d'une préoccupation particulière pour les personnes opprimées et marginalisées qui vivent dans notre société.

Si vous avez des questions au sujet de cette déclaration, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 250-889-8917 ou, par courriel, à [bbryantscott@bc.anglican.ca](mailto:bbryantscott@bc.anglican.ca).

Je vous souhaite une belle fête du Canada!

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruce

Le révérend Bruce Bryant-Scott  
Église anglicane St. Matthias  
600, avenue Richmond  
Victoria (Colombie-Britannique) V8S 3Y7  
Bureau : 250-598-2833  
Cellulaire : 250-889-8917

---

Nous, ministres du culte et laïcs appartenant à divers groupes confessionnels, tenons à exprimer nos inquiétudes à l'égard du projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, qui a été soumis à la Chambre des communes du Parlement du Canada.

Nous tenons à préciser que nous maintenons notre définition du mariage comme étant un idéal à atteindre et le lieu normatif pour des relations sexuelles. Nous nous préoccupons vivement de la marchandisation du sexe dans notre économie et de l'exploitation des femmes et des hommes vulnérables qui se prostituent.

Cela dit, nous ne pouvons appuyer le projet de loi C-36, et ce, pour les raisons suivantes.

Premièrement, nous estimons que ce projet de loi empiète sur les droits à la santé, à la sécurité et à la vie des travailleuses et des travailleurs du sexe. Il ne tient pas compte des questions qu'a soulevées la Cour suprême du Canada lorsqu'elle a invalidé les dispositions du *Code criminel* qui ciblent les travailleuses et travailleurs du sexe. Il se contente de réinscrire les anciennes dispositions en d'autres termes et entraînera immédiatement des contestations judiciaires. Cela ne contribue pas au bien-être des travailleuses et des travailleurs du sexe, mais plutôt à leur marginalisation.

Deuxièmement, ce qui est proposé dans le projet de loi conduira les travailleuses et travailleurs du sexe et leurs clients vers la clandestinité, faisant peser sur les premiers une menace de violence accrue.

Troisièmement, il n'y a pas eu la moindre consultation des travailleuses et des travailleurs du sexe ou de leurs défenseurs avant l'élaboration du projet de loi; on n'a pas dûment tenu compte des points de vue de ces parties lors de la consultation en ligne. Les dispositions de ce projet de loi vont à l'encontre de nombreuses recherches sur la prostitution réalisées au Canada et à l'étranger. Elles ne sont pas fondées sur des preuves, mais plutôt sur des hypothèses non prouvées.

Quatrièmement, aucune disposition ne permettrait de régler les conditions économiques et sociales sous-jacentes qui font en sorte que bien des gens se livrent à la prostitution. Ce projet de loi continue à criminaliser la pauvreté, particulièrement chez les Autochtones, les jeunes pris en charge par le gouvernement, les femmes handicapées et les femmes monoparentales à faible revenu, qui sont tous surreprésentés parmi les travailleuses et travailleurs du sexe.

C'est une question d'éthique. Nous pouvons débattre longuement des avantages et des inconvénients de la prostitution dans la société canadienne et appliquer nos croyances religieuses à tous les aspects de la question, mais nous sommes tous d'accord sur le fait que le projet de loi ne fait rien pour favoriser le bien-être des travailleuses et des travailleurs du sexe et, en fait, augmente le risque que ceux-ci se retrouvent dans des situations dangereuses. C'est immoral.

Nous demandons instamment au ministre de la Justice, Peter MacKay, aux députés qui siègent au Comité permanent de la justice et des droits de la personne et au Parlement de ne pas donner suite au projet de loi. Nous croyons que des consultations plus vastes et en bonne et due forme s'imposent pour tout nouveau projet de loi, non seulement afin que celui-ci soit justifiable devant un tribunal, mais afin qu'il réponde aux besoins fondamentaux de ce secteur vulnérable de la population.

### ***Signataires***

- Le révérend John Barton, prêtre retraité  
Diocèse de New Westminster, Église anglicane du Canada
- Le révérend chanoine Martin Brokenleg, OSBCn, prêtre retraité  
Diocèse de New Westminster, Église anglicane du Canada
- Le révérend Bruce Bryant-Scott, recteur  
Paroisse de St. Matthias, Victoria  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada
- La révérende Lynn Cawthra, diacre  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada
- M. Siobhan Chandler  
Camosun College, Victoria
- Le révérend David Chillman, recteur  
Paroisse de St. Philip-by-the-Sea, Église anglicane, Lantzville  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada
- Sœur Elizabeth Ann Eckert, SSJD, révérende mère  
Sisterhood of St. John the Divine, Toronto (Ontario)  
Église anglicane du Canada
- La révérende chanoine Karen K. Fast, prêtre associée  
Paroisse de St. John the Divine Church, Victoria  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada
- Le révérend William Ferrey, recteur  
Paroisse de St. Columba, Tofino  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada
- La révérende Nancy Ford, diacre à la Ville  
Christ Church Cathedral, Victoria  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada
- La révérende Deborah van der Goes, adjointe honoraire  
Paroisse de St. Philip, Cedar  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Le vénérable Dennis Hayden, prêtre-répondant  
Cathédrale Christ Church, Victoria  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

La révérende Susan Hayward-Brown, prêtre  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Le révérend Michael Hemmings, prêtre  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

M<sup>me</sup> Gillian Hoyer, postulante à l'ordination  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

La révérende Shelagh Huston, diacre  
Région de Cowichan-Malaspina  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Le révérend R. (Rob) T. Hutchison CD, prêtre  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Sœur Brenda Jenner, SSJD  
Sisterhood of St. John the Divine, Victoria (Colombie-Britannique)

Le révérend Donald A. Lee, AHC, adjoint honoraire  
Paroisse de Holy Trinity, Sooke  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Le révérend S. Edward Lewis, prêtre retraité  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Le révérend Alastair McCollum, recteur  
Paroisse de St. John the Divine, Victoria  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

La révérende Murdith McLean  
Professeure adjointe de philosophie, Université de Victoria

M<sup>me</sup> Martha McGinnis-Archibald, professeure agrégée et conseillère de premier cycle  
Département de linguistique, Université de Victoria

La révérende Betty J. McLeod Miller, diacre  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

La révérende Mary Louise Meadow, prêtre retraitée  
Diocèse de Toronto, Église anglicane du Canada

Le révérend Arthur Menu, aumônier d'hôpital  
Vancouver Island Health Authority

Le révérend David W. Opheim, titulaire et directeur  
Centre communautaire All Saints Church  
Diocèse de Toronto, Église anglicane du Canada

Le révérend Eric Partridge, diacre-répondant  
Paroisse de St. Mary Magdalene, île Mayne  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Le vénérable Gordon W.A. Payne, prêtre retraité  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

La révérende Clara Plamondon  
Église anglicane St. John the Baptist, Duncan  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

La révérende Deborah Rivet, rectrice  
Paroisse de St. Peter, Quamichan  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada

Le révérend Peter Shurvin, adjoint honoraire  
Paroisse de St. Barnabas, Victoria  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada  
Aumônier d'hôpital, Vancouver Island Health Authority

La révérende Linda A. St. Clair, prêtre retraitée  
Diocèse de New Westminster, Église anglicane du Canada

Le révérend Michael Wearne, prêtre retraité  
Diocèse de la Colombie-Britannique, Église anglicane du Canada